

## Économie

### Les groupements hospitaliers de territoire devraient dynamiser la fonction achat des établissements

Publié le 06/11/14 - 12h32 - HOSPIMEDIA

Publié le 06/11/14 - 12h32 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

**La mise en place des futurs groupements hospitaliers de territoire (GHT) prévus dans le projet de loi de Santé impactera directement les achats. Actuellement, ils se présentent plutôt comme des atouts pour impulser une dynamique nouvelle dans la gestion de cette fonction support et en faire une véritable fonction.**

Le projet de loi de Santé, présenté en Conseil des ministres le 15 octobre dernier, prévoit à l'article 27 la coordination des établissements de santé d'un même territoire autour d'une stratégie de prise en charge partagée avec l'obligation d'adhésion à un groupement hospitalier de territoire (GHT). Substitution des communautés hospitalières de territoire (CHT) de la loi HPST, ces GHT devront élaborer un projet médical unique entre les établissements concernés dont la mise en œuvre repose notamment sur l'unicité des achats. La mutualisation de cette "*fonction support*" au sein des GHT a amené les participants d'une table ronde des journées de l'achat hospitalier, organisées ces 4 et 5 novembre par le Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah), à se poser la question de son impact sur l'organisation des achats ainsi que sur sa performance. Quel sera donc le rôle des GHT ? Pour Marc Bouche, membre du programme performance hospitalière pour des achats responsables (Phare) à la DGOS, ces groupements devront davantage jouer le rôle de stratégie local que celui de nouvel opérateur et devenir un lieu d'organisation des achats et, plus précisément, de la fonction achat.

### Des GHT comme lieu d'impulsion des PAA

En effet, les GHT pourront devenir des lieux d'accélération de la dynamique des achats au sein des territoires et constituer une "*chance*" pour accélérer les plans actions achat (PAA) qui émergent petit à petit. Actuellement, entre 150 et 200 établissements se sont engagés dans cette démarche, a-t-il précisé. Avec les GHT, il espère que ce chiffre augmentera par, entre autres, le contact de CH sans PAA avec des CH en ayant instauré un. "*Là où il existe des difficultés à accrocher les établissements à cette démarche, les GHT s'imposent comme une solution*", grâce, entre autres, à la cohésion interne qui devra y exister, a-t-il précisé. Les groupements permettront dans ce cadre la diffusion des bonnes pratiques. En outre, sans être une maille pour la mutualisation mais plutôt un lieu d'interrogation de la mutualisation, ils devraient accélérer la professionnalisation interne. En tant que nouvel acteur dans le processus achat, il faudra veiller à ce que les GHT "*créent plus de valeur*", a indiqué Dominique Legouge, directeur du Resah. Mais aussi qu'ils travaillent sur l'amont et l'aval de l'achat encore souvent mis de côté.

### Créer une "vraie" fonction achat

Comme il l'a rappelé, la fonction achat ne se limite pas à passer des appels d'offres et se conformer au cadre des marchés publics. La mise en place d'une direction achat au sein d'un groupement pourrait, par exemple, aider à la standardisation, être le relais auprès des prescripteurs et, surtout, aider à la maîtrise du déploiement des contrats passés avec les fournisseurs et de leur optimisation. Les GHT participeront donc, au même titre que l'objectif fixé par le ministère de la Santé de réaliser 1,4 milliard d'euros (Md€) de gains entre 2015 et 2017 sur les achats, à faire évoluer la fonction achat. L'acheteur, au sein de ces groupements, doit devenir une "*vraie fonction*", a ajouté Marc Bouche. De leur côté, les centrales d'achats constitueront, avec les établissements du GHT et sa direction des achats, l'un des acteurs de l'organisation en réseau, a expliqué

Dominique Legouge. Si le GHT ne devrait pas a priori s'imposer comme un nouvel opérateur tel que les groupements d'achats, un travail de conviction doit être engagé pour démontrer qu'il y a d'autres champs à investir que la révision systématique des appels d'offres passés par les établissements qui seront réunis en GHT, a-t-il précisé. Toutefois, cela implique que les compétences s'améliorent sur le terrain.

## Aller plus loin que les GHT ?

En quelque sorte précurseur de ces GHT, l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), qui a fait le choix de regrouper ses 37 sites en 12 groupes hospitaliers (GH), peut servir d'exemple à cette mutualisation de la fonction achat. Avec néanmoins une précaution puisque les GH constituent une entité juridique tandis qu'au sein des GHT existera autant d'entités juridiques qu'il y a d'établissements. Carine Chevrier, directrice des finances du CHU francilien, a expliqué que les achats sur l'alimentaire et l'hôtellerie sont centralisés au niveau de l'AP-HP et qu'au sein des GH sont réalisés les achats sur le nettoyage ou encore la sécurité. Un PAA a été lancé dans chacun des GH qui sera évalué d'ici fin 2014-début 2015. Pour le moment, seul celui du GH Paris-Est a été finalisé et a permis de constater des gains significatifs qui ne se trouvent pas uniquement sur la massification mais aussi sur les références et l'expression des besoins. Un travail important reste à conduire sur l'aval des achats, a indiqué Carine Chevrier. Mais pour Christian Mauppin, directeur des achats et de la logistique au CH Sainte-Anne (Paris), le seul niveau des GHT risque de ne pas être suffisant pour établir une vraie politique achats entre plusieurs établissements. Il explique que ces groupements présentent trois atouts : l'obligation d'adhésion, la désignation d'un établissement support sans qu'il ne soit une personnalité morale et donc l'absence d'une gouvernance supplémentaire. Mais derrière cela, a-t-il ajouté, il faut une vraie volonté et, par exemple, la CHT n'a pas suffi à Sainte-Anne. Il a fallu tendre vers la direction commune pour obtenir une direction des achats unique et il faudra un groupement de coopération sanitaire (GCS) pour avoir un pouvoir adjudicateur unique, le dernier niveau étant la fusion qui met en place une unicité de la gouvernance. Les GHT devront-ils, eux aussi, en passer par là ou se suffiront-ils, s'est interrogé Christian Mauppin. Marc Bouche a rappelé dans la matinée que l'enjeu premier des GHT n'est pas l'achat en tant que tel mais d'animer une politique achat.

Géraldine Tribault

[Ecrire à l'auteur \(#\)](#)

Tous droits réservés 2001/2014 — HOSPIMEDIA

## Vos réactions (1)

[Réagir \(#post-comment\)](#)



Didier SAADA 07/11/2014 - 09h08

CH de LAON

L'APHP prise en exemple : c'est vraiment le bon exemple ?

Réagissez

Votre commentaire sera visible par l'ensemble des abonnés et publié en tant que :

Béregère CHEA - GIP Resah-IDF

**Publier le commentaire**

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique droits de reproduction.